BURKINA YIN-WISGR MÉTA

Sélection de consultants pour le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux

Avis à manifestation d'intérêt N°2025-02/MSJE/SG/BYM/DG/PRM du 20/05/2025

Sélection de consultants pour le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux de :

- Réhabilitation des bâtiments de la cité universitaire Yin-Wisgr (Lot 1)
- Réhabilitation des bâtiments du COMET (Lot 2)

1. Contexte

Le présent avis fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2025 de Burkina Yin-Wisgr Méta, approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa session du 27 mars 2025.

2. Source de financement

Les prestations s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du budget 2025 de Burkina Yin-Wisgr Méta. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés invite, par la présente, les bureaux d'études techniques ou cabinets d'architecture à manifester leur intérêt pour la réalisation de missions de suivi, de contrôle technique et de surveillance des travaux des deux projets de réhabilitation mentionnés.

3. Objectif et description des prestations

La mission du consultant consiste à assurer un suivi technique rigoureux des travaux afin de garantir leur conformité et leur qualité. Elle inclut notamment:

- Le contrôle de la conformité des travaux avec les normes et réglementations en vigueur ;
- La vérification de la qualité des matériaux et procédés utilisés ;
- La supervision du respect des délais contractuels et des exigences de qualité.

4. Critères de sélection

Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises pour la mission, notamment :

- Qualification juridique : Être un bureau d'études en ingénierie ou un cabinet d'architecture agréé, inscrit à l'Ordre des ingénieurs en génie civil ou à l'Ordre des architectes, selon le cas. (10 points)
- Expérience générale : Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine du bâtiment. (10 points)
- Références similaires: Avoir réalisé au moins dix (10) missions similaires de suivi et de contrôle technique au cours des cinq (05) dernières années. (30 points)
- Approche méthodologique : Présenter une proposition technique décrivant l'approche méthodologique envisagée pour l'exécution de la mission. (50 points)

5. Conditions de soumission

- La manifestation d'intérêt ne devra pas dépasser 10 pages.
- Les groupements sont autorisés dans la limite de deux (02) membres maximums, afin de combiner les compétences nécessaires.

6. Procédure de sélection

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le décret n*2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

présélectionnés seront invités à soumettre une proposition technique simplifiée. Les propositions techniques ayant obtenu un score minimum de 70 points seront suivies de l'ouverture des propositions financières. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la plus avantageuse.

7. Renseignements complémentaires

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du Bureau de la Personne Responsable des Marchés de Burkina Yin-Wisgr Méta, sis au Palais des Sports de Ouaga 2000, durant les heures légales d'ouverture de l'administration publique.

8. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Bureau de la Personne Responsable des Marchés de Burkina Yin-Wisgr Méta (Palais des Sports de Ouaga 2000), au plus tard le 19/06/2025 à 09h00 TU, heure à laquelle il sera procédé à l'ouverture des plis.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Marc Siefriba HEMA